

# Les exploitations agricoles non professionnelles en 2000

Vincent CHATELLIER<sup>1</sup>  
Gilles BAZIN<sup>2</sup>  
Pierre WAVRESKY<sup>3</sup>

1. INRA ESR - Nantes
2. INA PG - Paris
3. UMR INRA-ENESAD - Dijon

*Cet article a été réalisé dans le cadre de la convention INRA-SCEES sur l'utilisation des données du recensement agricole 2000.*

***En 2000, les exploitations agricoles non professionnelles représentent 40,8 % des exploitations agricoles pour seulement 12,3 % de la main-d'œuvre en équivalents temps plein, 8,2 % de la superficie agricole et 5,5 % de l'activité économique globale. Avec une baisse de 40 % depuis 1988, les exploitations non professionnelles participent de moins en moins à l'emploi, à l'occupation du territoire et à l'offre de produits agricoles. Cependant, en réunissant près du tiers de la population active des ménages agricoles, elles jouent encore un rôle non négligeable dans le maintien de services ruraux et dans l'aménagement de certaines zones.***

663 800 exploitations agricoles en 2000 en France métropolitaine, dont 41 % sont considérées non professionnelles (encadré p. 26). Ces exploitations non professionnelles ont bien entendu connu une forte diminution de leur nombre, à l'instar des exploitations professionnelles. Le fort mouvement de professionnalisation et de concentration de l'agriculture qui persiste depuis une décennie rend incertain l'avenir de ces unités non professionnelles. Mais leur disparition complète est loin d'être certaine. Bien que n'occupant que 8,2 % de la superficie agricole et 5,5 % du potentiel économique agricole, elles peuvent encore conserver un rôle dans le maintien de l'activité et de l'aménagement de certaines zones.

## Une baisse de 40 %

Les exploitations agricoles non professionnelles sont passées, en métropole, de 446 990 en 1988 à 270 530 en 2000, soit une diminu-

tion globale de 176 450 unités. Cette baisse de 40 % a été, sur la période, plus forte que celle observée sur le champ des seules exploitations professionnelles (- 31%), manifestant ainsi un mouvement de professionnalisation de l'agriculture française [7]. Le poids des unités non professionnelles dans l'effectif total d'exploitations agricoles est ainsi passé de 44 % en 1988 à 41 % en 2000.

Environ 97 % des exploitations non professionnelles sont des exploitations individuelles, contre 69 % pour les unités professionnelles (tableau 1). Les sociétés agricoles non professionnelles (7 760) représentent ainsi, en France, seulement 6 % de l'ensemble des sociétés agricoles. Le développement rapide des formes sociétaires [4], notamment des EARL, au sein des exploitations professionnelles a même conduit à un renforcement du poids relatif des unités non professionnelles dans l'effectif total d'exploitations individuelles : de 47 % en 1988 à 49 % en 2000.

## Méthodologie

Dans le domaine de la statistique agricole, la définition traditionnellement utilisée d'une exploitation agricole, et considérée très souvent comme la plus légitime par de nombreux spécialistes, est celle indiquée dans le guide d'instruction du recensement agricole. Ainsi, l'exploitation agricole est définie, au sens de la statistique agricole, comme une unité économique et de production répondant simultanément aux trois conditions suivantes :

- Elle produit des produits agricoles. Toute unité dont la finalité n'est pas l'acte de production de produits agricoles est écartée. De même, certains produits sont exclus du recensement agricole.
- Elle atteint ou dépasse une certaine dimension (superficie, nombre d'animaux, production, etc.). À ce titre, l'exploitation doit disposer d'une taille suffisante qui, en théorie, lui permet de participer à un processus de transaction commerciale, comme la vente sur un marché ou l'échange. En pratique, des seuils ont été déterminés de telle sorte que les exploitations enquêtées répondent à l'une des trois conditions suivantes : avoir une superficie agricole utilisée (SAU) supérieure ou égale à un hectare ; sinon posséder une superficie en cultures spécialisées supérieure ou égale à 0,2 hectare ; sinon présenter une activité suffisante de production agricole estimée en nombre d'animaux, en surface de production ou en volume de production.
- Elle est soumise à une gestion courante indépendante.

Partant de cette définition, le recensement agricole de l'exercice 2000 comptabilise, en France, 663 800 exploitations agricoles (contre 1 016 750 exploitations agricoles en 1988, soit une diminution de 352 950 unités ou - 35 %). Cette population totale est, ensuite, scindée en deux sous-populations : les unités non professionnelles (270 530 exploitations en 2000, dont 97 % furent renseignées au titre de la clause impliquant plus d'un hectare de surface agricole) et les unités professionnelles (393 270 exploitations en 2000). Deux critères interviennent pour les distinguer.

Le premier correspond à la marge brute standard (MBS) totale de l'exploitation. La MBS entend refléter la valeur ajoutée potentielle de l'exploitation. Cet indicateur est calculé en appliquant, aux unités physiques de production (superficie et cheptel) de chaque exploitation, des coefficients multiplicateurs, dont la valeur est déterminée de manière distincte selon les régions administratives. La MBS est exprimée en unités de dimension européenne (1 UDE = 1 200 euros ou l'équivalent de 1,5 hectare de blé dans une région comme la Picardie).

Le second concerne la main-d'œuvre qui est exprimée en unité de travail agricole (UTA). Une unité de travail agricole correspond au travail effectué par une personne employée à temps plein pendant une année, soit l'équivalent de 1 880 heures.

Ainsi, les exploitations « professionnelles » disposent d'une MBS totale supérieure à 8 UDE et d'une quantité de main-d'œuvre supérieure à 0,75 UTA. À l'opposé, les exploitations « non professionnelles » disposent d'une MBS totale inférieure à 8 UDE ou de moins de 0,75 UTA.

## Des chefs d'exploitation souvent âgés et inactifs

En 2000, la population familiale active sur les exploitations non professionnelles compte 369 930 personnes, dont 273 620 chefs d'exploitation et coexploitants, 69 890 conjoints non coexploitants et 26 420 autres actifs familiaux. Seulement 18 % de cette population exerce, en profession principale, le métier d'exploitant agricole (tableau 2). Parmi les 163 400 chefs d'exploitation déclarés actifs au titre de leur profession principale, 62 % n'exercent pas le métier d'exploitant agricole à titre principal, ce qui rappelle le rôle déterminant de la pluriactivité. Ceci est d'autant plus vrai qu'une forte proportion de ceux ayant pour activité principale le métier d'exploitant exerce aussi parallèlement une autre activité. Les inactifs, à savoir les retraités agricoles et les autres inactifs à titre principal, représentent, quant à eux, 45 % de la population familiale active sur l'exploitation [10]. En comparaison, les inactifs ne représentent que 16 % de la population familiale active sur l'exploitation des unités professionnelles, 68 % de cet effectif exerçant le métier d'exploitant agricole [3].

Parmi les 273 600 chefs d'exploitation répertoriés dans les unités non professionnelles, les plus de 60 ans sont les plus nombreux : 44 % contre seulement 7,5 % dans les unités professionnelles (ces proportions étaient de respectivement 42 % et 14 % en 1988). Inversement, les jeunes agriculteurs de moins de 40 ans ne représentent que 14 % d'entre eux, pour 33 % dans les unités professionnelles. Le célibat (17 % de célibataires parmi les chefs d'exploitation) occupe une place moins importante que dans les unités professionnelles, mais le veuvage est, du fait d'une forte proportion de retraités, plus élevé : 8 %.

La transmission des exploitations agricoles non professionnelles ne se pose évidemment pas dans les mêmes termes que dans les unités professionnelles [6]. Bon nombre de chefs d'exploitation des unités non professionnelles ont exercé, avant de conserver une activité agricole marginale lors de leur passage en retraite, le métier d'agriculteur dans des unités professionnelles. Pour ces agriculteurs devenus inactifs, la question de la succession n'a plus de véritable sens : ils sont plus des trois quarts à déclarer ne pas avoir de successeur potentiel ou ne pas connaître les conditions dans lesquelles leur succession se réalisera. Les moyens de production dont ils

disposent seront, dans la très grande majorité des cas, réintégrés ultérieurement (au décès ou parfois même avant) au capital de l'exploitation professionnelle qu'ils ont préalablement cédée. Parmi les jeunes chefs d'exploitation installés dans des unités non professionnelles (38 600 de moins de 40 ans à l'échelle nationale), plusieurs catégories peuvent être distinguées : ceux qui, tout en exerçant une profession non agricole (mais souvent rurale : ouvriers agricoles et artisans), ont souhaité conserver une partie des moyens de production historiquement détenus par leurs parents

(ex-agriculteurs ayant désormais l'âge de la retraite) par intérêt (c'est notamment le cas dans les zones périurbaines où le foncier est amené à prendre de la valeur) ou par passion ; ceux qui, tout en étant en phase d'installation, ont débuté une activité agricole modeste dans l'espoir de la voir se développer prochainement (par exemple, par la création d'une société avec une autre exploitation professionnelle géographiquement voisine) ; ceux qui, disposant de temps libre, voient dans l'activité agricole une source d'épanouissement personnel et, le cas échéant, un revenu complémentaire.

Tableau 1

**Près de la moitié des exploitations individuelles sont non professionnelles**

	1988	2000	Variation 2000/1988	
			Nombre	%
<b>Nombre total d'exploitations agricoles</b>	<b>1 016 750</b>	<b>663 800</b>	<b>- 352 950</b>	<b>- 35</b>
- Exploitant individuel	946 080	537 560	- 408 520	- 43
- GAEC	37 720	41 480	+ 3 760	+ 10
- EARL	1 540	55 930	+ 54 390	+ 3 533
- Autres sociétés civiles et autres statuts	31 420	28 850	- 2 570	- 8
<b>Exploitations non professionnelles</b>	<b>446 990</b>	<b>270 530</b>	<b>- 176 450</b>	<b>- 40</b>
- Exploitant individuel	440 360	262 780	- 177 580	- 40
- GAEC	180	150	- 30	- 18
- EARL	120	1 550	+ 1 430	+ 1 182
- Autres sociétés civiles et autres statuts	6 330	6 060	- 270	- 4
<b>Part des « non professionnelles »</b>				
<b>Total (%)</b>	<b>44,0</b>	<b>40,8</b>		
- Exploitant individuel (%)	46,5	48,9		
- GAEC (%)	0,5	0,4		
- EARL (%)	7,9	2,80		
- Autres sociétés civiles et autres statuts (%)	20,1	21,0		

Source : AGRESTE - Recensements agricoles 1988 et 2000

Tableau 2

**Moins du quart des chefs d'exploitation des « non professionnelles » sont exploitants agricoles à titre principal**

Profession principale	Chefs d'exploitation et coexploitants		Conjoints non coexploitants		Autres actifs familiaux		Population familiale active sur l'exploitation	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Exploitants agricoles	62 830	23,0	3 730	5,3	1 200	4,6	67 760	18,3
Aides familiaux	170	0,1	3 900	5,6	1 250	4,7	5 320	1,4
Ouvriers agricoles	6 950	2,5	970	1,4	770	2,9	8 690	2,4
Autres salariés agricoles	3 550	1,3	400	0,6	180	0,7	4 130	1,1
ETA, forestier, patron-pêcheur	2 170	0,8	180	0,3	70	0,2	2 420	0,7
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	13 740	5,0	2 350	3,4	520	2,0	16 610	4,5
Autres professions	73 990	27,0	17 020	24,3	7 320	27,7	98 320	26,6
Retraités agricoles	61 880	22,6	20 740	29,7	8 170	30,9	90 790	24,5
Autres inactifs	48 340	17,7	20 600	29,5	6 930	26,2	75 870	20,5
<b>Ensemble</b>	<b>273 620</b>	<b>100,0</b>	<b>69 890</b>	<b>100,0</b>	<b>26 420</b>	<b>100,0</b>	<b>369 930</b>	<b>100,0</b>

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Tableau 3  
**Les « non professionnelles » regroupent 32 % des actifs agricoles familiaux, mais seulement 12 % des UTA**

	Effectif	En % de l'ensemble
<b>Population des actifs familiaux (nombre de personnes)</b>	<b>369 930</b>	<b>32,0</b>
- Chefs d'exploitation et coexploitants	273 620	35,8
- Conjoints non coexploitants	69 890	28,2
- Autres actifs non familiaux	26 420	18,5
<b>Main-d'œuvre totale (en UTA)</b>	<b>117 580</b>	<b>12,3</b>
UTA familiales	107 220	14,9
- Chefs d'exploitation et coexploitants	84 010	15,7
* dont femmes	24 690	21,8
- Conjoints non coexploitants	17 220	13,6
* dont femmes	9 840	9,2
- Autres actifs familiaux	5 990	10,9
UTA salariées	10 360	4,3
- Salariés permanents	5 390	3,9
- Salariés saisonniers	3 860	4,1
- ETA, CUMA	1 110	13,9

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

## Une proportion importante de travail féminin

Les exploitations agricoles non professionnelles regroupent, en 2000, 369 930 actifs familiaux, soit 32 % de l'effectif total. En considérant les unités de travail agricole et non pas les personnes physiques, la contribution des exploitations non professionnelles est, par construction, beaucoup plus modeste. Elles regroupent, en effet, 117 580 unités de travail annuel (UTA), soit 12,3 % du total (tableau 3). La répartition de la main-d'œuvre selon le statut de la personne dans l'entreprise et son sexe souligne le rôle important joué par les femmes dans les unités non professionnelles [2]. Près de 42 % des femmes bénéficiant du statut de chef d'exploitation sont installées dans des unités non professionnelles (ou 21,8 % des UTA du même type). Dans les unités non professionnelles, les femmes représentent 28,5 % des chefs d'exploitation (contre 18,5 % dans les unités professionnelles). Les unités non professionnelles ne regroupent, en revanche, que 4,3 % des UTA salariées.

## Les trois quarts des exploitations « ovins-caprins » sont non professionnelles

Parmi les 270 530 exploitations agricoles non professionnelles, plus d'une sur cinq relève de l'orientation « ovins-caprins » (encadré ci-contre). Dans cette orientation de production, les exploitations non professionnelles représentent 73 % de l'effectif total. Elles détiennent 13 % de la marge brute standard (MBS) de l'orientation concernée, 23 % de la superficie agricole utilisée (SAU) et 40 % de l'emploi agricole en équivalent temps-plein (tableau 4). Le mouvement de professionnalisation de ces exploitations est particulièrement faible dans la mesure où les unités non professionnelles représentaient déjà près de 75 % de l'effectif global en 1988.

Ensuite, l'orientation de production « grandes cultures » regroupe 49 100 exploitations non professionnelles, soit 18 % de l'ensemble des exploitations. Pour autant, le poids des unités non professionnelles est, dans ce type, proportionnellement beaucoup plus modeste : 37 % des exploitations, moins de 10 % de la SAU et 11 % de l'emploi agricole. Avec 42 950 exploitations non professionnelles, soit 47 % du total des exploitations de cette orientation, la viticulture occupe le troisième rang. Les six

### Neuf groupes d'OTEX

Neuf types d'exploitations agricoles ont ainsi été identifiés par agrégation des dix-sept postes de la nomenclature traditionnelle par orientation technico-économique (OTEX).

**Ovins, caprins** : OTEX n° 44 (ovins, caprins et autres herbivores)

**Grandes cultures** : OTEX n° 13 (céréales et oléo-protéagineux) + n° 14 (cultures générales)

**Viticulture** : OTEX n° 37 (vins et appellation d'origine) + n° 38 (autre viticulture)

**Polyculture-Élevage** : OTEX n° 60 (polyculture) + n° 71 (polyélevage à orientation herbivores) + n° 81 (grandes cultures et herbivores)

**Viande bovine** : OTEX n° 42 (bovins, élevage et viande)

**Autres OTEX** : OTEX n° 82 (autres combinaisons culture-élevage)

**Maraîchage, arboriculture** : OTEX n° 28 (maraîchage) + n° 29 (fleurs et horticulture diverse) + n° 39 (fruits et cultures permanentes)

**Granivores** : OTEX n° 50 (granivores) + n° 72 (poly-élevage à orientations granivores)

**Bovins lait** : OTEX n° 41 (bovins-lait) + n° 43 (bovins lait, élevage et viande)

autres orientations de production regroupent, ensemble, 44 % des exploitations non professionnelles. Ces dernières occupent une place non négligeable dans les groupes « autres OTEX » et « bovins-viande ». Elles jouent, en revanche, un rôle nettement plus marginal dans les groupes « granivores » et « bovins-lait ».

La diminution relative du nombre d'exploitations agricoles non professionnelles (- 40 % entre 1988 et 2000) n'a pas été homogène selon les différentes orientations de production. L'orientation « bovins lait » s'est concentrée, professionnalisée. Ainsi les exploitations non professionnelles reculent de 83 % entre 1988 et 2000 et ce dans toutes les régions, y compris dans les zones défavorisées de montagne. Ce recul s'explique par la conjonction de différents facteurs : les politiques nationales menées depuis l'application des quotas laitiers en 1984 ont encouragé, via l'octroi de soutiens publics spécifiques, la cessation d'activité de nombreux petits livreurs de lait ; les mesures de plus en plus restrictives liées à la qualité bactériologique du lait et à la vente directe de produits laitiers (conditions sanitaires fixées pour la transformation et la commercialisation) ont impliqué une modernisation des infrastructures nécessitant, souvent, une taille minimale supérieure à celle requise pour être classée comme unité non

professionnelle ; par ailleurs, la réglementation environnementale, avec notamment le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, n'est pas de nature à pérenniser des unités de très petite dimension économique dans le secteur laitier.

Le nombre des exploitations non professionnelles classées en « polyculture-élevage » dont l'effectif était le plus important en 1988, a également connu une baisse drastique : - 60 %. Cette évolution doit notamment être mise en relation avec les mesures de la réforme de la PAC de 1992. La préretraite à 55 ans octroyée dans de bonnes conditions financières entre 1992 et 1998 a incité le départ de nombreux petits exploitants. L'instauration d'une jachère obligatoire en grandes cultures et l'octroi de paiements compensatoires versés à l'hectare ont entraîné une concurrence foncière accrue, laquelle s'est manifestée par un déplacement de surfaces des unités non professionnelles (qui ont abandonné l'activité) vers les unités professionnelles.

Pour les autres groupes d'orientations de production, la baisse de l'effectif a été inférieure à 35 %. Dans les secteurs ayant déjà fait l'objet de profondes restructurations au cours des années 1970-1990, à savoir les productions de grandes cultures, de porcs et de volailles, le recul est encore plus modeste : de 20 à 25 %.

Tableau 4

**Les exploitations non professionnelles assurent moins de 10 % de l'activité économique dans tous les types de production, sauf en ovins-caprins**

Groupes d'OTEX <sup>1</sup>	Exploitations agricoles non professionnelles		Marge brute standard (%)	Superficie agricole utilisée (%)	Travail agricole (UTA) (%)
	Nombre	En % du groupe			
Ovins, caprins	59 870	72,6	13,2	22,8	39,6
Grandes cultures	49 110	36,5	8,0	9,7	10,5
Viticulture	42 950	46,5	6,0	6,8	9,0
Polyculture-Élevage	38 730	38,6	3,4	5,4	12,1
Viande bovine	34 850	44,9	9,5	11,6	21,6
Autres OTEX	17 440	67,1	6,9	7,8	30,3
Maraîchage, arboriculture	16 060	39,1	4,1	9,2	6,9
Granivores	6 550	29,0	3,0	3,6	10,0
Bovins lait	4 980	5,7	0,7	0,9	2,0
<b>Ensemble</b>	<b>270 530</b>	<b>40,8</b>	<b>5,5</b>	<b>8,2</b>	<b>12,3</b>

1. Voir encadré OTEX p. 28.

Source : AGRESTE - Recensements agricoles 1988 et 2000



## Des productions animales et végétales peu exigeantes

Les exploitations non professionnelles sont rarement orientées vers les productions animales exigeantes en investissements ou en travail astreignant. Elles se spécialisent davantage dans les productions animales laissant une certaine marge de liberté dans le mode d'organisation du travail, impliquant peu d'investissements en bâtiments et offrant des possibilités de circuits courts de commercialisation. Elles jouent un rôle déterminant pour deux productions animales assez particulières : les équins et l'apiculture. En effet, près de 55 % des exploitations agricoles détenant des équins sont non professionnelles. Ces 44 730 unités regroupent 54 % du cheptel national d'équidés détenus par des exploitations agricoles<sup>1</sup>. De même, près de 69 % des exploitations agricoles détenant des ruches sont considérées non professionnelles. Ces 14 140 exploitations rassemblent 37 % des ruches en production (tableau 5).

*1. Une part non négligeable de l'activité équine relève cependant de structures hippiques ou de haras non intégrés dans le recensement.*

Les unités non professionnelles contribuent aussi, de façon non négligeable, au secteur « ovins-viande ». Ainsi, près de 55 % des exploitations agricoles françaises détenant

des brebis nourrices sont non professionnelles. Ces exploitations ne détiennent cependant que 15 % du cheptel national de brebis nourrices. Si elles contribuent de façon assez importante au nombre total d'exploitations, elles jouent néanmoins un faible rôle, en termes de cheptel, pour les lapines-mères, les poules pondeuses, les poulets de chair et les chèvres.

Par contre, du fait de la nécessité quotidienne de recourir à la traite, la part des exploitations non professionnelles détenant des brebis laitières ou des vaches laitières est très faible (respectivement 0,1 % et 2,7 %). De même, les unités détenant des truies sont proportionnellement très peu nombreuses (0,4 %) du fait de la nécessité d'acheter des aliments concentrés, comme pour les autres granivores. Les exploitations non professionnelles ayant des vaches laitières ne représentent que 6 % des exploitations (professionnelles ou non) concernées pour moins de 1 % du cheptel national de vaches laitières [1]. Ces proportions sont également très faibles pour les brebis laitières et pour les truies mères.

Entre 1988 et 2000, la contribution des exploitations non professionnelles aux effectifs d'animaux a diminué pour toutes les catégories

Tableau 5

### Un rôle important des « non professionnelles » dans les activités équines et apicoles

	Exploitations agricoles non professionnelles ayant...		Effectif d'animaux dans les exploitations non professionnelles		
	Nombre	% du total des exploitations agricoles en ayant	Effectif total (têtes)	% du total exploitations agricoles	Têtes/exploitation concernée
Vaches laitières	7 370	5,7	30 030	0,7	4,1
Vaches nourrices	43 020	25,8	305 940	7,1	7,1
<b>Total bovins</b>	<b>63 690</b>	<b>22,6</b>	<b>826 900</b>	<b>4,1</b>	<b>13,0</b>
Juments poulinières	30 870	60,0	90 330	54,1	2,9
<b>Total équidés</b>	<b>44 730</b>	<b>55,3</b>	<b>241 740</b>	<b>53,9</b>	<b>5,4</b>
Chèvres	10 170	39,4	61 360	7,3	6,0
<b>Total caprins</b>	<b>10 850</b>	<b>39,8</b>	<b>79 970</b>	<b>6,7</b>	<b>7,4</b>
Brebis nourrices	48 710	55,4	799 900	15,4	16,4
Brebis laitières	360	5,9	18 610	1,3	51,6
<b>Total ovins</b>	<b>50 120</b>	<b>52,4</b>	<b>1 103 250</b>	<b>11,7</b>	<b>22,0</b>
Truies mères	1 040	7,3	7 620	0,6	7,3
Porcs à l'engraissement	11 340	19,9	190 190	2,4	16,8
<b>Total porcins</b>	<b>11 940</b>	<b>20,1</b>	<b>253 500</b>	<b>1,7</b>	<b>21,2</b>
Poules pondeuses	95 170	41,5	1 935 100	3,5	20,3
Poulets de chair et coqs	46 510	37,0	6 160 600	4,9	132,5
Lapines mères	51 380	44,3	210 690	16,1	4,1
Ruches en production	14 140	68,9	319 950	37,3	22,6

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

2. *Compte tenu des données disponibles dans le recensement de l'agriculture, il n'a pas été possible de mesurer la part des surfaces céréalières des unités non professionnelles bénéficiant de droits à primes au titre de la PAC. Dans les très petites unités, il est cependant fort vraisemblable que de nombreux chefs d'exploitation n'ont pas souhaité entrer dans cette logique pour des raisons de simplicité administrative.*

3. *Compte tenu des critères retenus dans la définition, certaines exploitations non professionnelles peuvent disposer d'une superficie importante, dans la mesure où la quantité de main-d'œuvre disponible demeure inférieure à 0,75 UTA.*

animales, à l'exception des juments poulinières. La diminution a été assez importante pour les vaches laitières (de 4 % en 1988 à 0,7 % en 2000), les vaches allaitantes (de 13,6 % à 7,1 %), les chèvres (de 19,8 % à 7,3 %), les brebis laitières (de 8,5 % à 1,3 %) et les lapines-mères (de 34,7 % à 16,1 %).

Pour ce qui est des productions végétales, les exploitations non professionnelles sont rarement orientées vers les productions végétales nécessitant des équipements coûteux ou technologiques (tableau 6). Ainsi, elles contribuent proportionnellement plus aux jardins et vergers familiaux (38,8 %) et aux superficies toujours en herbe (12,9 %) qu'aux céréales (7,1 %)², cultures industrielles (3,7 %), maïs fourrage (1,2 %) ou encore légumes frais sous serre ou abri-haut (1,0 %). Près de six exploitations agricoles non professionnelles sur dix détiennent une superficie toujours en herbe non nulle. Cette proportion est, en revanche, très faible pour de nombreuses autres cultures : légumes secs et protéagineux, maïs fourrage, légumes frais, fleurs et plantes ornementales, etc.

Les exploitations non professionnelles occupent, en moyenne, 8,7 hectares contre 65,6 hectares pour les unités professionnelles. Près de 90 % des exploitations non professionnelles disposent d'une superficie agricole inférieure à 20 hectares, alors que cette superficie excède 50 hectares dans 2,5 % d'entre elles³.

Au cours de la dernière décennie, la professionnalisation de l'agriculture s'est manifestée par un recul du poids des unités non professionnelles dans l'occupation de la SAU : de 12 % en 1988 à 8,2 % en 2000. Ce recul doit être attribué principalement aux superficies toujours en herbe (de 20 % en 1988 à 12,9 % en 2000).

Les unités non professionnelles sont donc davantage orientées vers une utilisation des sols nécessitant un recours limité aux équipements matériels (labour, semis, traitements phytosanitaires, etc.) ou aux technologies modernes (serres, irrigation, etc.). Si pour les agriculteurs retraités, les mises en cultures peuvent parfois être réalisées grâce aux équipements encore physiquement présents dans

Tableau 6

**Les « non professionnelles » détiennent 13 % de la surface toujours en herbe et 1 % du maïs fourrage**

	Exploitations agricoles non professionnelles ayant...		Superficies dans les exploitations agricoles non professionnelles		
	Nombre	% du total exploitations en ayant	Superficie (hectares)	% du total exploitations agricoles	Hectares/ exploitation concernée
<b>Superficie agricole utilisée</b>	<b>263 560</b>	<b>40,4</b>	<b>2 290 950</b>	<b>8,2</b>	<b>8,7</b>
Céréales	80 740	22,2	640 760	7,1	7,9
Oléagineux	16 550	13,9	147 890	7,4	8,9
Cultures industrielles	4 110	8,5	20 970	3,7	5,1
Légumes secs et protéagineux	4 270	8,8	24 090	5,1	5,6
Jachères	34 530	16,3	118 910	9,7	3,4
<b>Superficie fourragère principale</b>	<b>169 100</b>	<b>37,8</b>	<b>1 227 710</b>	<b>9,4</b>	<b>7,3</b>
- Superficie toujours en herbe	159 040	38,8	1 076 150	12,9	6,8
- Prairies artificielles	8 500	17,6	24 990	6,6	2,9
- Prairies temporaires	21 160	12,3	106 270	3,7	5,0
- Maïs fourrage	7 060	5,2	16 880	1,2	2,4
- Autres fourrages	6 500	24,0	3 420	7,3	0,5
Pommes de terre	6 480	21,2	3 570	2,3	0,6
Légumes frais plein air ou abris bas	6 640	15,8	6 370	2,6	1,0
Légumes frais sous serre ou abri haut	1 010	9,4	70	1,0	0,1
Fleurs, plantes ornementales	1 180	12,7	230	2,6	0,2
Vignes	62 600	43,5	64 280	7,3	1,0
Jardins et vergers familiaux	110 900	42,2	9 200	38,8	0,1

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

leur ex-exploitation professionnelle voisine (surtout si celle-ci a été transmise au sein même de la famille), il n'en va pas de même pour les jeunes chefs d'exploitation. Pour eux, le recours à une entreprise de travaux agricoles serait un investissement coûteux, souvent incompatible avec les recettes dégagées. Du fait du statut des personnes (ex-agriculteur, héritiers, etc.), les exploitations non profes-

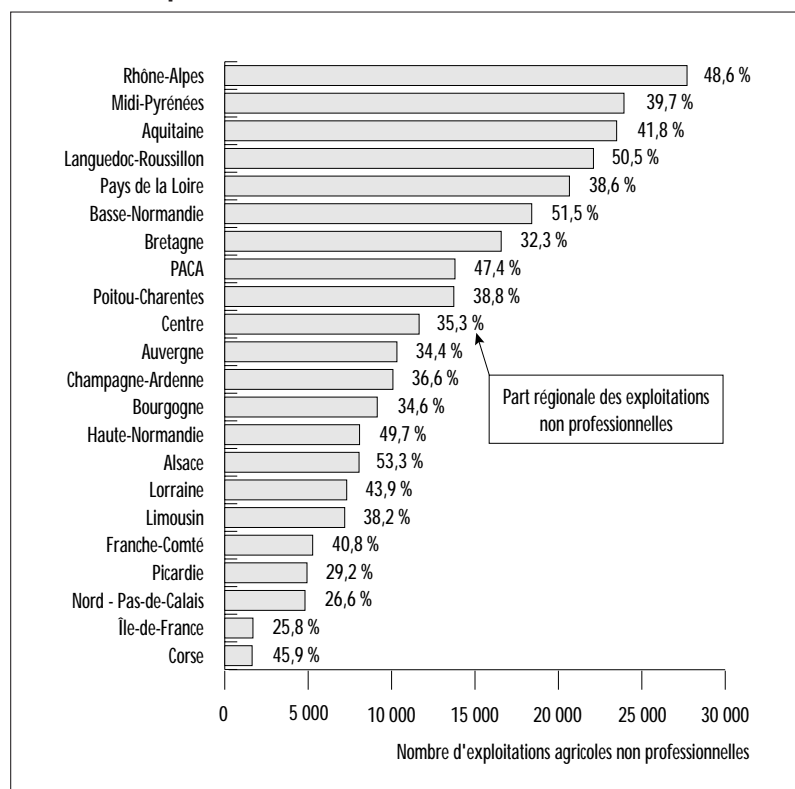
sionnelles se caractérisent par un mode de faire-valoir laissant une large place à la propriété : 69 % des surfaces contre seulement 34 % pour les unités professionnelles.

## Plutôt le sud de la France

La répartition géographique des exploitations non professionnelles reflète, pour une grande part, celle des spécialisations agricoles. Ainsi, les exploitations non professionnelles sont les plus nombreuses dans le Sud de la France. Avec 27 710 exploitations agricoles non professionnelles (soit près de la moitié de l'ensemble de ses exploitations agricoles), Rhône-Alpes est la première région française. Elle devance les régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire, Basse-Normandie et Bretagne (graphique 1). Les unités non professionnelles représentent moins du tiers des exploitations agricoles de la région dans seulement quatre régions (Île-de-France, Nord - Pas-de-Calais, Picardie et Bretagne) et plus de la moitié dans trois autres (Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie et Alsace).

Les exploitations non professionnelles représentent 40 % des exploitations agricoles en plaine, 46 % en piémont, 41 % en montagne, 52 % en haute montagne et 42 % en zones défavorisées simples [11]. En plaine, cette proportion s'élève à 91 % pour les exploitations du type « ovins-caprins » (contre 52 % en montagne) et à 65 % dans celles du type « bovins-viande » (contre 37 % en montagne). La hiérarchie est inversée pour les autres orientations de production (tableau 7). Dans

Graphique 1  
**Une exploitation agricole sur deux est non professionnelle en Rhône-Alpes**



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Tableau 7  
**Un nombre important des exploitations non professionnelles en plaine**

Groupes d'OTEX <sup>1</sup>	Plaine	Piémont	Montagne	Haute-Montagne	Autres Zone déf.	Ensemble
Ovins, caprins	29 580	3 350	11 010	1 670	14 270	59 870
Grandes cultures	32 050	1 540	2 000	120	13 400	49 110
Viticulture	32 220	1 270	3 330	20	6 100	42 950
Polyculture-Élevage	17 960	3 230	6 310	390	10 830	38 730
Bovins viande	17 540	2 240	7 950	730	6 400	34 850
Autres	8 640	960	3 170	460	4 210	17 440
Cultures permanentes	8 640	1 070	3 750	70	2 550	16 070
Granivores	3 590	340	1 070	60	1 500	6 550
Bovins lait	2 450	170	1 380	340	630	4 980
<b>Ensemble</b>	<b>152 670</b>	<b>14 160</b>	<b>39 960</b>	<b>3 850</b>	<b>59 890</b>	<b>270 530</b>

1. Voir encadré OTEX p. 28.

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000



les zones de montagne, la pluriactivité est plus courante, notamment lors des périodes hivernales où l'afflux touristique offre des opportunités d'emplois saisonniers [9].

### Une forte hétérogénéité des exploitations non professionnelles

Le groupe des exploitations non professionnelles est loin d'être homogène. Le lien entre les deux indicateurs de sélection (0,75 UTA, 8 UDE) se faisant au travers du « ou » et non pas du « et », trois catégories d'exploitations peuvent être distinguées : la première regroupe des exploitations ayant une petite dimension économique (moins de 8 UDE) et peu de main-d'œuvre (moins de 0,75 UTA). Cette catégorie rassemble 67 % des unités non professionnelles, pour 38 % de l'emploi et 26 % de la MBS. La seconde catégorie rassemble des exploitations de petite dimension économique (moins de 8 UDE) avec une main-d'œuvre qui, néanmoins, dépasse le seuil de 0,75 UTA. Cette catégorie regroupe 17 % des unités non professionnelles, pour 47 % de l'emploi et 12 % de la MBS. La troisième est composée d'exploitations ayant moins de 0,75 UTA, mais plus de 8 UDE. Cette catégorie regroupe 16 % des unités non professionnelles, 15 % de l'emploi et 62 % de la MBS. Cette

dernière catégorie joue un rôle important pour le type « grandes cultures » (tableau 8). Les exploitations agricoles non professionnelles ont-elles un avenir ? La tentation est parfois grande de répondre à cette interrogation par la négative. Pour autant, si la baisse de l'effectif apparaît être inéluctable au cours des années à venir, et ce à un rythme probablement toujours supérieur à celui des unités professionnelles, il serait particulièrement risqué de spéculer sur l'intensité du recul. Parmi les unités non professionnelles, bon nombre d'entre elles échappent, en effet, à la logique du marché [5]. Ainsi, le devenir de ces structures, dont certaines n'ont même pas la nécessité d'être économiquement rentables pour perdurer, ne doit pas être relié aux seules perspectives offertes par le contexte local (agrandissement futur), national (prix à la production et coût des consommations intermédiaires) ou européen (réforme de la PAC). Des agriculteurs retraités ou des actifs du monde rural pourront toujours, pour des raisons d'épanouissement personnel, souhaiter déterminer quelques moyens de production en agriculture. Plusieurs facteurs pourraient cependant agir, de manière cumulée, dans le sens d'une diminution accélérée de ce type d'exploitations : l'évolution du comportement sociologique des agriculteurs : à l'âge de la retraite, ces derniers acceptent désormais mieux l'idée d'arrêter définitivement l'activité agricole et de résider ailleurs que sur le siège historique de leur exploitation (cette évolution pourrait d'ailleurs être confortée à l'avenir par l'amélioration du montant des retraites) ; le mode de transmission des exploitations agricoles non professionnelles : les moyens de production détenus dans ces structures sont, à la cessation d'activité, plus fréquemment transmis aux unités professionnelles environnantes (rares sont, en effet, les jeunes qui acceptent de s'installer en continuité de structures non professionnelles existantes) ; ou enfin, les nouvelles contraintes inhérentes à la production de biens agricoles : les exigences croissantes de la société à l'égard de l'agriculture (environnement, qualité sanitaire des produits, traçabilité des processus de production, etc.) et le renforcement des règles administratives (déclaration des surfaces pour la PAC, identification bovine, etc.) rendent plus difficile que par le passé l'exercice d'une activité agricole non professionnelle.

Tableau 8  
**42 % des non professionnelles en « grandes cultures » ont plus de 8 UDE**

En % des exploitations

Marge brute standard	Moins de 8 UDE	Moins de 8 UDE	Plus de 8 UDE	Total
Unité de travail agricole (UTA)	Moins de 0,75	Plus de 0,75	Moins de 0,75	
Ovins, caprins	78	21	2	100
Grandes cultures	50	8	42	100
Viticulture	68	5	27	100
Polyculture-Élevage	72	20	8	100
Viande bovine	64	27	10	100
Autres OTEX	85	12	3	100
Maraîchage et arboriculture	63	21	16	100
Granivores	53	29	17	100
Bovins lait	52	34	14	100
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>67</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>100</b>

1. Voir encadré OTEX p. 28.

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

## Bibliographie

- [1] PERROT C. (2003), « L'élevage bovin, ovin et caprin (lait et viande) : une analyse à partir du Recensement agricole ». AGRESTE - *Cahiers* n° 1, mars.
- [2] RATTIN S. (2002), « L'agriculture au féminin se professionnalise ». AGRESTE - *Cahiers* n° 2, juillet.
- [3] RATTIN S. (2002), « Les ménages d'agriculteurs en 2000 : un sur trois est pluriactif ». AGRESTE - *Cahiers* n° 2, juillet.
- [4] BARTHELEMY D, DUSSOL A.M. (2002), « Sociétés agricoles : entre modernité et tradition ». AGRESTE - *Cahiers* n° 2, juillet.
- [5] LACOMBE P. (2002), « Agriculture et Territoire : des scénarios pour l'avenir ». Paris, *Editions de l'Aube* - DATAR.
- [6] APCA (2002), « Recensement 2000 : une restructuration sans limite ». *Chambres d'agriculture* n° 909.
- [7] BLOGOWSKI A., BORZEIX V., BOSSARD P., PINGAULT N., RUAS J.F. (2002), « Une vue d'ensemble sur l'évolution des exploitations agricoles françaises de 1990 à 1999 ». *Notes et Études Économiques* n° 11.
- [8] LAURENT C., REMY J. (2000), « L'exploitation agricole en perspective ». *Courrier de l'environnement de l'INRA* n° 41, octobre.
- [9] APCA (2000), « La pluriactivité en agriculture : aspects juridiques, fiscaux et sociaux ». *Chambres d'agriculture* n° 888.
- [10] RATTIN S., CARLOTTI S. (2000), « Un agriculteur sur trois est retraité ou exerce une profession principale non agricole ». AGRESTE - *Cahiers* n° 1, mars.
- [11] BAZIN G. (1999), « La politique de la montagne ». *Éditions la Documentation française*.